

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 92 (1956)

Heft: 7 [i.e. 8]

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Cotisation. — Permanence. — Cours de football pour instituteurs à Macolin. — Guilde de travail. — Echange d'élèves en vacances. — Les clichés sont sortis — En faveur des œuvres de l'enfance. — Genève: U.I.G.M.: Convocation. — Deuil. — Rapport du trésorier. — Groupe des jeunes. — U.I.G.M. — Cours de football scolaire. — U.A.E.E.: Rappel. — Groupe d'échange. — Compte rendu financier. — Neuchâtel: Assemblée des délégués S.P.N. — Compte rendu financier. — Nomination. — Jura bernois: Synode des Franches Montagnes.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: Une enquête sur l'école à Montreux. — Lisette Badoux: Du texte libre au degré supérieur. — Bibliographie. — La poésie de la semaine. — Daniel Courtin: Circonférence et cercle. — P. Nicod: Géométrie. — Quelle différence fait-on entre les atomes et les molécules.

VAUD

Partie corporative

COTISATION

Un bulletin de versement est encarté dans l'« Educateur » d'aujourd'hui. Il vous invite à payer le plus tôt possible votre cotisation 1956 toujours fixée à 31 fr. Soit :

Educateur - Bulletin et cotisation S. P. R.	Fr.	13.50
Caisse de secours	»	5.—
Assurance R. C.	»	1.20
Cotisation à la Fédération	»	2.50
A disposition de la S. P. V.	»	8.80

La quittance sera un petit papillon vert à coller sur la carte 1955-1956, carte qui sera envoyée d'office aux nouveaux membres.

Notre C. C. P.: Société prédagogique vaudoise, Lausanne **II 22 26.**

Adresse du caissier: Alfred Marguerat, Oron-la-Ville.

PERMANENCE DU SAMEDI

Chers collègues,

Vous savez sans doute que chaque samedi, de 16 h. à 17 h., un membre du Comité central est à votre disposition au Restaurant du Grand-Pont. Nous pensons rendre service aux nouveaux membres — et aussi à ceux qui pourraient l'avoir oublié — en vous donnant l'ordre de présence :

- 1er samedi du mois : B. Jotterand, président.
- 2e samedi : E. Barraud, vice-président et bulletinier.
- 3e samedi : Ch. Cornioley, secrétaire.
- 4e samedi : R. Pasche, archiviste.
- 5e samedi : A. Marguerat, caissier.

Soyez certains que votre visite nous fera toujours plaisir.

Comité central.

COURS DE FOOTBALL POUR INSTITUTEURS A MACOLIN

Les nombreux collègues vaudois qui ont participé l'an dernier au cours de Macolin se souviennent certainement avec plaisir des jours heureux passés là-haut. L'ambiance, la vraie camaraderie que crée le sport y étaient excellentes.

D'autre part, une grande éducatrice brésilienne vient de déclarer, dans une remarquable conférence à l'Ecole des Parents de Lausanne, que la pratique du football et de la balle est un des meilleurs moyens d'utiliser sainement les loisirs de l'enfant.

C'est pourquoi l'A. S. F. A. a décidé, sur la demande des instituteurs eux-mêmes, de renouveler l'expérience si réussie de l'an dernier.

Un cours de football pour instituteurs sera organisé à Macolin les 14 et 15 avril. Le programme de travail est adapté aux conditions physiques des participants. Le cours est dirigé par des collègues, instructeurs de l'A. S. F. A. Il n'exige aucun frais, l'A. S. F. A. prévoyant une indemnité et le remboursement du prix du billet.

La formule d'inscription contenant : nom, prénom, date de naissance, adresse exacte, cours suivis, doit être remise **jusqu'au 10 mars** au plus tard, à A. Schwab, maître prim. sup., Case 280, Vevey.

Association cant. vaudoise de Football.

GUILDE DE TRAVAIL (TECHNIQUES FREINET) COMMISSION DE MUSIQUE

Pour permettre une expression musicale libre (comme pour le texte et le dessin libres), l'attitude du maître et sa préparation ont une importance primordiale. Comment favoriser une expression libre si l'on n'est pas soi-même « retourné aux sources ».

C'est à ce travail personnel que vous convient les responsables de la Commission de Musique

**le samedi 25 février à 15 heures
au Restaurant de l'Hôtel Continental, place de la Gare**

Tous ceux qui le désirent rechercheront avec Mme Sérieyx : « Un langage mélodique et rythmique » ; avec G.-A. Cherix : « Comment dégager le côté poétique d'une mélodie d'après un texte ».

Veuillez vous munir de papier à musique et de crayons.

Y. P.

ÉCHANGE D'ÉLÈVES EN VACANCES

De toute part, des collègues nous demandent des renseignements à propos des échanges prévus pour l'été prochain. Après entente avec la Croix-Rouge de la Jeunesse de Munich, nous nous permettons de les renseigner collectivement, par l'intermédiaire de notre journal corporatif.

Cet échange se fait au pair, les jeunes n'ayant à leur charge que les frais de voyage jusqu'au lieu de destination et leur argent de poche. En cas de besoin, les instituteurs dont la localité a organisé la vente du mimosa du 11 février sont autorisés à effectuer un prélèvement sur le

bénéfice local, qu'ils toucheront prochainement. Cet échange offre à des jeunes gens et à des jeunes filles l'occasion de faire un séjour en Bavière. Ces jeunes ont ainsi la possibilité d'élargir leur horizon, d'étendre leurs connaissances de l'allemand, et de recouvrer des forces pour la suite de leurs études.

En ce qui concerne le convoi dont notre commission assure l'organisation et la surveillance, le séjour des jeunes Bavarois chez nous aura lieu du **15 juillet au 5 août**, et celui des jeunes Vaudois en Bavière du **5 au 30 août**. Dans la mesure du possible, il a été tenu compte de la situation générale des vacances de l'ensemble du canton de Vaud. Les dates fixées sur la circulaire C.R.J. que le corps enseignant vaudois a reçue avec les affiches « Gardez votre rhume chez vous », ne sont pas valables en ce qui concerne le canton de Vaud.

Les formulaires d'inscription pour participer à cet échange contiennent un certain nombre de renseignements dont nous donnons un extrait ci-dessous ; nous envoyons immédiatement le nombre de formulaires nécessaires aux collègues qui ont déjà inscrit un ou plusieurs élèves ; nous enverrons à tous ceux et celles qui nous en feront la demande (il reste encore quelques places disponibles). Les formulaires remplis sont à adresser au soussigné pour le **14 avril** au plus tard.

Les familles reçoivent leur jeune hôte comme leur propre enfant. Elles s'efforcent de l'intéresser à la vie du pays, prennent l'engagement de le surveiller à l'égal de leur enfant. Elles veilleront également à lui permettre de pratiquer la langue du pays, comme ce sera le cas pour leur fils ou leur fille à l'étranger.

Les participants à cet échange mettront tout en œuvre pour faire honneur à leur pays et veilleront à ce que leur comportement n'entraîne aucune remarque ou observation.

Et voici un extrait du bulletin d'inscription adressé aux familles hébergeantes, tant allemandes que suisses. Un casier réservé à une photographie. Nationalité. Sexe. Confession. Ecole. No de téléphone. Sports et arts pratiqués. Etes-vous assuré contre la maladie ? Quelles langues parle-t-on dans votre famille ? Genre d'habitation (maison, appartement). Nombre de pièces. Chambre de bain. Jardin. L'hôte aura-t-il sa propre chambre ? Nombre de personnes dans le foyer pendant le séjour de l'enfant. L'hôte aura-t-il l'occasion de faire des excursions ? en voiture, ou autre moyen de transport ? Etes-vous prêt à recevoir un enfant du sexe opposé à celui de votre propre enfant ? Avez-vous une préférence quant à l'âge ? Tenez-vous à ce que votre hôte soit d'une confession précise ? Je m'engage, en cas de maladie de l'enfant étranger, à consulter un médecin à mes frais ainsi qu'à aviser aussitôt la Croix-Rouge de la Jeunesse. Je prends acte que la famille qui reçoit mon enfant a signé une déclaration analogue. Je suis d'accord de verser à la C.R.J. - S.P.V. une somme de 10 fr. pour l'inscription de mon enfant et les frais d'administration. Cette somme ne sera pas remboursée en cas de désistement.

Le montant total des frais s'élèvera à 50 fr. environ. Un supplément de 15 fr. est prévu pour ceux qui désirent une assurance accident et responsabilité civile pour leur enfant.

Vous voyez que nous sommes entourés de précautions, et que nous faisons tout notre possible pour que vos élèves trouvent en Bavière les mêmes conditions de vie que chez eux.

*Croix-Rouge de la Jeunesse S.P.V.
Roland Joost, prés., Begnins.*

LES CLICHÉS SONT SORTIS !

Dans sa dernière séance, la commission « Projection fixe » a adopté 4 séries de clichés, établis par des collègues compétents, dont le travail a été approuvé par notre collègue Rebeaud, l'auteur de notre livre de géographie.

Pour des raisons techniques, nous avons écarté la reproduction de vues. Pour des raisons pédagogiques, nous avons préféré porter notre effort sur la production de croquis négatifs, pouvant être projetés aussi bien au tableau noir que sur l'écran. Chacun pourra compléter ces séries à sa guise, en lui adjoignant par la suite les vues en couleur et en noir et blanc à disposition dans le commerce ou établies plus tard par notre commission.

Les séries suivantes sont déjà à votre disposition :

- 1) Région de LA COTE
- 2) Région de LAVAUX
- 3) Région NORD du Canton
- 4) VALLÉE DE JOUX

On peut les obtenir (9 à 15 clichés par série), en s'adressant au président de la commission : René Pécoud, Fontaines/Grandson. Les clichés seront livrés montés ou non montés, à votre choix. Suivant la qualité du cadre, non encore choisi, les prix prévus vont de 35 ct. à 1 fr. le cliché.

Le travail se poursuit pour la création de clichés des autres régions de Vaud, d'une part, et des cantons suisses, d'autre part.

Les travaux d'édition seront confiés à la Commission romande pour la Projection fixe.

Nous sommes heureux de faire profiter vos révisions de fin d'année de ces quatre séries de clichés, et vous souhaitons bon travail !

*Projection fixe S.P.V.
Roland Joost, secrétaire-caissier, Begnins.*

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE L'ENFANCE

Cette année, c'est du 20 février au 10 mars qu'a lieu la **Collecte en faveur des œuvres vaudoises de l'enfance**.

En 1954, elle a produit, net, 30 288 fr., et en 1955, 32 128 fr.

Afin que l'augmentation se poursuive cette année, nous nous permettons d'attirer l'attention du Corps enseignant sur cette action en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Nous remercions plus particulièrement nos collaboratrices et collaborateurs qui veulent bien, à nouveau, organiser cette collecte.

R. Tauxe.

Chers collègues,

Le S.V.P.E. s'occupe des enfants de notre canton : chaussures, habilllements, soins médicaux, placements, etc. Nous vous serons reconnaissants de tout ce que vous pourrez faire pour aider cette œuvre vaudoise.

Pour le Comité central S. P. V. : B. J.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de la section sont convoqués en **assemblée générale administrative**, le jeudi 1er mars 1956, à 9 h. 45 précises, à La CHESA, rue du Rhône 31.

Ordre du jour statutaire (voir convocation individuelle).

Cette assemblée est obligatoire pour les membres actifs. Notre groupe choral mixte, sous la direction de notre collègue Jean Delor, se produira au début de la séance. Cette dernière sera suivie d'un repas facultatif au cours duquel nous aurons le plaisir de fêter six nouveaux membres honoraires : nos collègues **Adrien Lagier, Henri Bouchardy, Frédéric Cuenoud, Louis Levant, Armand Marggi et Louis Bouvier**, qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite.

Ce repas sera servi à midi trente au restaurant du **Coq d'Or**, 19, rue Pierre Fatio.

Le Comité.

UN DEUIL A L'U. I. G. M.

Avec regret, nous venons d'apprendre le décès de notre collègue André Taban, qui s'en va, à 61 ans, au seuil de la retraite.

Nous adressons à sa famille les condoléances émues de l'Union des Instituteurs.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 1955

Résumé des opérations

Cotisations et amendes perçues en 1955	3 277.60
Participation au bénéfice de l'assurance accidents	1 051.—
Intérêts nets 1955 à la Caisse d'Epargne	125.39
Intérêts nets 1955 à la Coopérative d'Habitation	10.50
Cotisations 1955 à la Soc. Pédagogique Romande	2 173.50
Cotisations aux œuvres et groupements 1955	40.—
Indemnité au président pour 1955*	
Frais d'impression	352.95
Prime assurance responsabilité civile	60.30
Frais de réception et de délégations	214.90
Frais généraux	431.75
Solde créditeur, pour balance (boni de l'exercice)	1 191.09
 Totaux :	 4 464.49
	4 464.49

Bilan au 31 décembre 1955

	ACTIF	PASSIF
Notre crédit aux chèques postaux	1 838.85	
Espèces en caisse	211.85	
Notre avoir à la Caisse d'Epargne	6 812.76	
Deux parts Coopérative d'Habitation	80.—	
Deux machines à écrire	1.—	
Fonds de lutte de l'U. I. G.		1 424.70
Capital au 31. 12. 1954		6 419.87
Augmentation de l'Actif		1 099.89
Total :	8 944.46	8 944.46

Capital nouveau au 1. 1. 1956 : 7 519.76.

* Versée après le 1.1.1956, sera comptabilisée avec l'exercice 1956.

Chers collègues,

Au bout d'une année d'essai, le trésorier a. i. vous présentera un rapport extrêmement succinct, et il s'en excuse d'avance. Toutefois, quelques compléments d'information suivront. Le détail des dépenses reste pratiquement inchangé, et le magistral rapport publié l'an dernier par Gaudin, trésorier irremplaçable, en donnait le détail.

Le problème des recettes, lui, a été et reste le souci principal de votre trésorier. La seule source fixe de recettes est le montant des cotisations. Or, en 1955, sur 21 fr. de cotisation, il ne restait à l'U. I. G. que 7 fr. 50. Il faut avouer que c'est peu.

Le résumé de l'exercice semble me donner un démenti. Mais si vous l'examinez de plus près, vous pourrez constater :

1) que le rapport du versement de l'indemnité au président, reporté sur 1956, aurait diminué le boni de 300 fr., le ramenant à 891 fr. 09.

2) que nous avons bénéficié d'un versement de l'Assurance accidents de 1051 fr., absolument imprévu, et qui risque d'ailleurs de ne pas se renouveler. Si nous n'en avions pas bénéficié, nous aurions dû vous présenter un compte qui se soldait par un **déficit de 159 fr. 91**.

Prévisions

1956, année du cinquantenaire, ne verra pas nos dépenses diminuer. Par contre, les recettes seront peut-être inférieures à celles de cette année. En conséquence, et pour parer partiellement au déficit prévu, le trésorier doit d'ores et déjà avoir une augmentation de la cotisation. Il en est désolé, mais on ne triche pas avec les chiffres.

Pour terminer sur une note moins morose, je remercie ici très sincèrement tous les collègues qui, en versant à temps leur cotisation, m'ont facilité une tâche parfois ingrate.

Genève, le 17 février 1956.

Le trésorier : P. Haubrechts.

GROUPE DES JEUNES

Prochaine séance : vendredi 2 mars, à 17 h., au XXe Siècle.

Ordre du jour : Enseignement de la composition (suite).

U. I. G. MESSIEURS

L'« Educateur » est sans doute le seul hebdomadaire romand qui, jusqu'ici, n'ait pas chanté les louanges de Renée Colliard et de Madeleine Berthod. Nous voulons aujourd'hui réparer cet oubli et adresser nos vives félicitations à la blonde pharmacienne genevoise et à la brune paysanne du Pays-d'Enhaut. Leurs noms resteront gravés dans la mémoire de nos gosses plus longtemps que ceux de Michel Servet ou de Nicolas Leuenberger.

Pendant les Jeux olympiques, entre les courses victorieuses de nos deux représentantes, se déroulait à la Tour Baudet une épreuve certes moins spectaculaire, mais dont le public attendait les résultats avec impatience ou curiosité. De nombreux candidats auraient aimé prendre le départ et le comité de sélection rencontra de sérieuses difficultés pour désigner ceux qui auraient quelque chance de triompher. Il s'avéra nécessaire d'éliminer les tempéraments trop fougueux qui, se maîtrisant mal, pourraient manquer les portes dans lesquelles ils seraient contraints de passer... Bref, après de laborieuses réflexions, un nombre réduit de concurrents fut autorisé à se lancer sur la piste semée d'embûches. Les candidats à la victoire portaient en guise de dossard leur curriculum vitae dont le poids pouvait parfois jouer un rôle. Il y eut des chutes, des abandons forcés. Sur la ligne d'arrivée, devant la Tribune... de Genève, le public attendait. Le nom du premier n'étonna point : le concurrent avait déjà fonctionné comme remplaçant dans l'équipe nationale. Les deux autres déjouèrent quelques pronostics, mais n'est-ce pas là un des mystérieux effets de la glorieuse incertitude du sport ! C'est ainsi que furent attribuées les médailles d'or, d'argent et de bois, pardon, de bronze. C'est ainsi que les drapeaux de Saint-Jean, de Compesières et de Choulex montèrent au mât d'honneur.

Les Jeux sont faits. Attendons les prochains. Nous en connaîtrons les dates dès que seront frappées de nouvelles médailles.

E. P.

COURS DE FOOTBALL SCOLAIRE

La Commission technique de l'A.S.F.A. organise à nouveau cette année un cours de football de deux jours à Macolin pour les instituteurs de toute la Suisse.

Les dates réservées aux Genevois sont les 7 et 8 avril prochains.

S'il est inutile de rappeler que ce cours est entièrement indemnisé (voyage et entretien) et qu'il est ouvert à tous ceux que le football scolaire intéresse, sans distinction d'âge ni de capacités sportives, il est bon de signaler que le nombre des participants est en principe limité à 15 par canton.

Ce cours remplacera celui organisé habituellement à Genève par la Commission des juniors de l'A.C.G.F.A.

Prière d'adresser les inscriptions (nom, prénom, date de naissance, adresse exacte et nombre de cours de l'A.S.F.A. déjà suivis) **avant le 5 mars à**

P. Voïtchovsky, tél. 8 72 21, Cressy/Onex.

P. S. Les participants recevront directement en temps utile les instructions détaillées de l'A.S.F.A.

U. A. E. E. - RAPPEL

C'est le jeudi 1er mars, à 15 heures précises, qu'aura lieu notre assemblée annuelle, à l'Hôtel du Rhône. Prière de bien vouloir présenter à l'entrée le talon du bulletin de versement postal qui vous a été envoyé avec votre convocation personnelle (Fr. 2.20).

C. G.

GROUPE D'ÉCHANGE

La « Maison des Petits » ayant été fermée ces derniers temps en raison de la vague de froid, nous avons remis notre séance au vendredi 2 mars, à 16 h. 45, même local. Prière d'apporter une règle et des porte-plumes usagés.

G. H. et S. V.

U. A. E. E.

COMPTE RENDU FINANCIER 1955 - 56

Profits et pertes

Filleule	6.—	Taxes postales	41.40
Thés assemblée	116.90	Frais comité	69.65
Cotisations	1461.—	Indemnité présidente	200.—
Amendes	20.—	Cotisations S. P. R.	712.—
Ristourne assurance	62.25	Pro Familia	10.—
Collectes	72.—	Assurance	34.20
Intér. Caisse d'Epargne	26.75	Thés assemblée	126.60
		Frais bureau	105.70
		Déplacements déléguées	92.35
		Divers	134.50
		Excédent de recettes	238.50
	<hr/>		<hr/>
	1764.90		1764.90

Bilan

Caisse	37.92	Capital au 11.2.1955	1864.45
Chèques postaux	611.52	Excédent 1955-56	238.50
Caisse d'Epargne	1453.51		<hr/>
	<hr/>		2102.95

Vérificatrice : M. Dumazer.

NEUCHATEL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. P. N.

Samedi 3 mars 1956, à 14 h. 30, à Neuchâtel, Collège des Terreaux Sud,
Salle des projections

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapports de gestion : présidence, caisse générale, caisse d'entraide, vérification des comptes.
3. Budget pour 1956 et fixation de la cotisation :
 - a) à la S. P. N. ;
 - b) à la Caisse d'entraide.
4. Rapport de l'Exposition scolaire permanente.
5. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants.
6. Unité du Corps enseignant neuchâtelois.
7. Divers.

N. B. Sont convoqués : a) d'office : les membres du Comité central et **leurs suppléants**, les présidents de section ; b) les délégués des districts à raison d'un délégué jusqu'à 50 membres, de deux délégués pour les sections de 51 à 100 membres.

Le Comité central.

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1955

I. Caisse générale**a) Entrées**

Cotisations centrales :

329,5 cot. à Fr. 28.—	9 226.—
26,5 cot. à Fr. 14.—	371.—
Divers	4.50
	<hr/>
Ristournes sur primes ass. acc. et r. c.	359.50
Intérêts : titres	284.90
livrets d'épargne	154.—
	<hr/>
Remboursement impôt anticipé 1953	145.—
Cotisations pour le Fonds spécial	2 190.—
	<hr/>
Total	12 734.90

b) Sorties

Administration	1 788.—
Cotisations romandes : 365 à Fr. 13.50	4 927.50
Assemblées	1 390.30
Délégations et réceptions	304.—
Subventions : S. N. T. M.	250.—
Exp. scol. perm.	250.—
diverses	80.—
	<hr/>
Frais généraux et ass. trisannuelle	955.90
Au Fonds spécial	2 190.—
	<hr/>
Total	12 135.70

Entrées	12 734.90
Sorties	12 135.70
Boni	<u>559.20</u>

Bilan au 31. 12. 55

Titres	14 000.—
Livrets d'épargne	9 293.50
Chèques postaux	1 904.43
Caisse	853.29
A Fonds spécial	2 190.—
Actif net	<u>23 861.22</u>
	26 051.22
	<u>26 051.22</u>

II. Caisse d'entraide**a) Entrées**

8 cotisations à Fr. 5.—	40.—
Intérêts : Titres	592.70
Livrrets épargne	113.—
Prêts	<u>8.20</u>
Dons — Rembours. d'indemnités	725.—
Remboursement impôt anticipé 1953	248.48
Total	<u>1 727.38</u>

b) Sorties

Frais achat de titres	36.—
Impôts	55.90
Total	<u>91.90</u>
Entrées	1 727.38
Sorties	91.90
Boni	<u>1 635.48</u>

Bilan au 31. 12. 55

Titres	26 000.—
Livrrets d'épargne	6 203.90
Cédules de prêts	1 990.—
Caisse	1 247.68
ACTIF net	<u>35 441.58</u>

III. Fortune de la S. P. N. au 31. 12. 55

Caisse générale	23 861.22
Caisse d'entraide	<u>35 441.58</u>
	<u>59 302.80</u>

S. E. ou O.

Ernest Bille, caissier S. P. N.

NOMINATION

Le premier secrétaire du Département de l'instruction publique, M. Numa Evard, dont chacun a pu apprécier la compétence et l'amabilité, vient d'être nommé directeur des Ecoles primaires de Neuchâtel. Nous regrettons son départ du Château. M. Evard étant très averti de tous les problèmes scolaires, répondait complaisamment à nos demandes. Nous le remercions des services qu'il nous a rendus et lui souhaitons pleine satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles fonctions où sa grande expérience de l'administration lui sera sans doute utile au premier chef.

W. G.

JURA BERNOIS

SYNODE DE LA SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

Le corps enseignant des Franches-Montagnes s'est réuni en assemblée synodale, le 11 février, dans la nouvelle école des Emibois. Y assistaient : MM. Jean Boillat et Georges Paratte, représentant la commune et l'école.

L'assemblée s'ouvrit à 9 h. sous la présidence de M. Alphonse Bilat. La section enregistra 4 démissions et 4 admissions. Il a été procédé à la nomination de deux nouveaux membres au comité, le président et le caissier sortant de charge. Ce sont MM. Georges Chapuis et Joseph Petignat. M. Henri Catin, représentant la section à l'assemblée des délégués est réélu avec acclamations.

Un comité de 4 membres est formé pour reprendre, à la section de Porrentruy, la direction de la S. P. J.

Au cours de la partie administrative, M. Maurice Péquignot donna quelques précisions sur le dernier projet de la future loi sur les traitements.

L'assemblée honora la mémoire de son regretté membre, M. Gustave Jubin.

Chacun attendait avec impatience le récital de Mme Betty von Allmen, pianiste. Avec bonhomie mais netteté, cette sympathique artiste sut nous dire combien la musique est restée le parent pauvre de nos programmes. Et pourtant est-on certain que nos enfants, leur scolarité terminée, auront l'occasion de goûter aux joies uniques que procure la musique ? Il n'y a donc pas de temps à perdre pour les familiariser avec ces réalités essentielles. Mme von Allmen interpréta alors avec une profonde sensibilité une sonate de Mozart et les 24 préludes de Chopin.

Après nous avoir exposé avec humour, l'historique du bâtiment, M. Fernand Boillat, maître dans la nouvelle école, nous en fit faire le « tour de propriétaire ». Quelle belle réalisation et comme on souhaiterait en rencontrer plus souvent !

Un excellent repas prolongea jusque fort tard dans l'après-midi l'ambiance si sympathique de cette journée.

P. S.

Partie pédagogique

UNE ENQUÊTE SUR L'ÉCOLE A MONTREUX

Nous avons essayé, samedi dernier, de tirer du rapport de M. Dentan, l'essentiel de ce que pensent les parents au sujet de l'éducation de leurs enfants et nous avions constaté qu'ils paraissent sous-estimer les valeurs intellectuelles : l'objectivité, la rectitude du jugement, la largeur d'esprit, par exemple. Sans doute les parents de Montreux ne sont-ils pas les seuls, en Suisse romande et ailleurs, à méconnaître l'importance de la formation de l'esprit. On les sent préoccupés avant tout de la préparation de leurs enfants à la vie pratique, comme si la vie à gagner était toute la vie et l'éveil d'une pensée personnelle un accessoire tout juste bon pour les oisifs. C'est ainsi que ces parents placent au premier rang des connaissances à acquérir le calcul et l'orthographe et M. Dentan de constater avec raison que « le calcul occupe une trop grande place chez nous ; on a, dit-il, comme une vénération de l'arithmétique ! » ; réjouissons-nous pourtant de voir aux troisième et quatrième rangs, immédiatement après les branches-fétiches, la rédaction et la lecture. Il se trouve même 75 familles qui estiment qu'on ne développe pas suffisamment dans nos classes l'aptitude à rédiger, et 57 qui souhaitent un meilleur enseignement de la lecture ; on veut croire qu'elles ont su voir dans la composition le meilleur moyen donné à l'enfant de prendre conscience de lui-même et de s'affirmer en s'exprimant, et qu'elles font de la lecture l'instrument de choix au service de l'enrichissement de la pensée. Mais on s'étonne alors de trouver, aux tout derniers rangs, des branches comme l'histoire, la géographie, les sciences qui alimentent — ou sont censées alimenter — pour une très large part l'activité intellectuelle de la classe. A moins que nous ne sachions pas tirer de ces enseignements-là tout le parti qu'ils nous offrent pour le développement des intelligences et l'élargissement des horizons parce que nous bornons nos ambitions à l'acquisition de quelques maigres connaissances qui resteront dans l'esprit comme des poids morts.

Un rang plus surprenant encore, c'est celui obtenu par le dessin qui figure bon dernier. Que l'on fasse fi de sa valeur comme moyen d'expression, c'est regrettable, mais peut-être compréhensible ; mais quand on sait l'importance qu'a prise le dessin dans la plupart des métiers, actuellement, on a le droit de s'étonner d'une telle attitude de la part de parents qui par ailleurs se veulent « pratiques » ; même dédain d'ailleurs pour le travail manuel scolaire que d'aucuns jugent inutile. Serait-ce que tous les parents qui ont répondu à l'enquête ont renoncé, par avance, à faire de leur enfant un artisan ou un ouvrier ?

Peut-être aussi cette classification des branches par ordre de valeur ne signifie-t-elle pas grand'chose : il faut nécessairement en placer en queue de liste alors qu'on aurait désiré les mettre au même rang. La preuve que les branches dernières classées ne souffrent pas d'une désaffection générale, c'est que le 68,5 % des parents estiment que le programme primaire n'est pas trop chargé ; ils ne proposent aucune suppression — à de rares exceptions près — et aucune adjonction si ce n'est,

de la part de 35 personnes, un désir de voir développer plus encore l'enseignement du français, ou le calcul et aussi la politesse, le sens du devoir, de la responsabilité, l'initiative, l'entraide. On demande aussi davantage de matériel à disposition des maîtres et des élèves, plus de liaison avec la vie.

Car près du tiers des parents déclarent l'enseignement trop loin de la vie, sans d'ailleurs être capables de suggérer un remède à cet état de choses. Ceux qui proposent les visites d'ateliers, d'usines, de musées, du marché, d'établissements agricoles, n'ont certainement jamais eu l'occasion de voir défiler des classes dans des locaux de travail et s'imaginent-on à quel point l'activité artisanale et industrielle serait troublée par de fréquentes visites ? Que « le corps enseignant manque de contact avec les gens de métier et qu'il connaisse mal les difficultés de la vie dans les autres professions que la sienne », comme l'affirme un correspondant, nous l'admettons, tout en ajoutant, avec M. Dentan « qu'on peut aussi retourner l'observation ! » Il n'en reste pas moins qu'un effort devrait être réalisé — les Sociétés de travail manuel et de réforme scolaire s'y emploient — pour permettre au corps enseignant de connaître mieux les activités diverses qui s'exercent autour de lui. A cet égard, on se doit de signaler une fois de plus l'étude du milieu que poursuit l'Ecole normale de Neuchâtel sous la direction de M. Ischer ; cette prise de conscience de certains problèmes professionnels et sociaux éveille certainement, chez les jeunes maîtres, le désir d'en savoir davantage, et de se mêler souvent à leurs concitoyens pour les mieux comprendre.

Venons-en maintenant aux questions plus précises de l'horaire et des devoirs à domicile pour constater que les Montreusiens (90 %), estiment qu'il n'y a pas lieu de réduire le nombre des heures d'école ou ne disent pas qu'il est trop grand. Les voilà en flagrante contradiction avec les Bernois d'un récent forum de Beromünster qui demandaient de retarder d'une heure le début de l'école du matin. De plus, le 32 % des réponses souhaiteraient l'organisation d'heures supplémentaires d'études et de préparation des leçons tandis que le 23 % désirent que leurs enfants disposent de plus de temps pour se récréer.

Quant aux devoirs à domicile, si le 87 % s'oppose à leur suppression, le 52 % désire un sérieux allégement et le 71 % n'en veut plus pour le lundi. Une constatation que nous avions déjà faite lors de notre enquête auprès des écoliers : les travaux écrits à domicile ont la préférence sur les devoirs oraux, mais les recherches personnelles viennent en tête. A ce propos, M. Dentan ajoute : « Beaucoup de parents ont sans doute pu se rendre compte que les enfants se passionnent pour ce travail ou peuvent s'exercer leur initiative et leur responsabilité ; ils aiment avoir seuls la responsabilité d'une tâche à accomplir. Les pédagogues seront heureux de se sentir approuvés dans l'effort qu'ils tentent en ce sens ». Les mêmes pédagogues seront déçus de remarquer qu'on prise fort peu leurs devoirs d'observation ; peut-être ces exercices sont-ils trop imprécis et ne tiennent-ils pas suffisamment compte des intérêts naturels de l'enfant.

Au sujet de la méthode, le 72 % des parents pensent que le travail collectif de la classe reste insuffisant s'il ne se complète par des travaux

individuels et de recherches personnelles. D'autre part, si le 40 % reste partisan de l'effort imposé sans discussion, le 68 % préfère que l'enfant soit amené à l'effort volontaire sans contrainte extérieure. Ces dernières réponses nous prouvent à l'évidence combien l'opinion publique suit, en l'approuvant, la lente évolution de l'école ; les demandes concernant la diminution des effectifs révèlent une compréhension à laquelle on n'aurait pu s'attendre il y a quelque vingt ans. Le climat de toutes ces réponses par l'esprit de collaboration qu'il implique encouragera le corps enseignant à travailler toujours mieux à l'éducation des enfants.

Une enquête comme celle qui fut réalisée à Montreux établit un heureux contact entre l'école et l'opinion publique d'où se dégage certainement une plus grande confiance réciproque ; elle constitue pour le corps enseignant une sorte d'épreuve d'appréciation, une confrontation aussi de l'aspect scolaire et familial de la vie de l'enfant qui ne peut donner que plus d'assurance à tous ceux qui s'efforcent de maintenir et de promouvoir un enseignement toujours plus vivant.

A. Chz

DU TEXTE LIBRE AU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Lors du stage des Chevalleyres, plusieurs collègues me disaient :

« **Texte libre** pour les petits, et encore au degré moyen, d'accord !

» Mais avec les **grands** ? ce n'est pas possible, ils n'y arrivent pas, ils ne trouvent rien, c'est plat, c'est pauvre, conventionnel, ils sont déjà déformés, comment faire ? ... »

Je ne prétends pas résoudre ce problème mais voici tout de même quelques constatations :

1. « **Libérons-nous !** » affirmait notre journal des Chevalleyres. Quelques collègues l'on fait en écrivant des textes.

Comment ont-ils écrit ces textes ? — En s'efforçant de retrouver la fraîcheur, la spontanéité, voire la naïveté du style enfantin. Ils n'ont pas mal réussi. Ils auraient réussi moins bien il y a quelques années, avant leur contact avec Frenet et ses techniques et la poésie enfantine.

*Sur les ailes d'un nuage
Je m'en vais me promener
C'est un si joli voyage*

*Qu'il ne faut pas hésiter
Sur les ailes d'un nuage
Je m'en vais me promener*

Emmener les grands élèves dans le voyage de découverte. De redécouverte. Les traiter comme des adultes : une cure de désintoxication par un contact permanent avec ce qui est beau, vrai, simple, direct. Beaucoup de poésie (la vraie, celle des grands poètes et des enfants-poètes). Commencer par des poèmes ou textes collectifs, pour donner confiance.

2. Dans une classe de Lausanne, degré supérieur.

Nouveaux élèves. Jamais pratiqué le Texte libre.

Le maître prend part au stage. Le lundi matin, texte collectif.

Le maître écrit tout ce que les élèves trouvent :

C'était un petit oiseau qui s'en allait dans le ciel

« Il voltigeait dans l'air frais. Il volait de nuage en nuage, tellement haut qu'on le distinguait à peine. Il cherchait un coin pour faire son nid. Il était bien petit dans l'univers. Il zigzagait. On aurait dit une feuille emportée par le vent. Il faisait entendre son gazouillis. Il alla se poser sur une branche. Il chercha une compagne pour faire son nid. Il chantonnait allègrement dans l'air matinal. Puis il s'endormit paisiblement en nous donnant un dernier cri d'adieu. Le lendemain, il repartit à la bonne aventure. »

Qu'en dites-vous ? — Plusieurs bonnes choses, non ? — Moi, j'aurais envie de continuer, d'en faire un conte : « Le conte de l'oiseau si petit dans l'univers »...

Je ne donne pas le texte mis au point, définitif.

Ce début est concluant, les élèves enchantés, le maître parle de journal, les élèves se lancent — j'allais écrire s'élancent —.

Et voici quelques-uns de leurs premiers essais non retouchés :

LE BATELIER

*C'est un rude gaillard
Vêtu de blanc et de noir.
Rien de lui fait peur
Même la mer en fureur.
Il ne craint pas l'orage
Il est toujours en voyage.
Etre batelier... c'est un dur métier.*

Mario Masini.

BÉBÉ

*Bébé emmitouflé dans des langes
Sourit en agitant les bras et les pieds
Ses yeux ressemblent à un monde nouveau
Il suce son pouce en gigotant
Il n'a que quelques cheveux
Qu'il est beau ce bébé tout rose.*

Bernard Borgeaud.

Je relève encore :

Le chat tellement joli que je le garderai jusqu'à sa mort.

Marcel Borboën.

Le joli printemps doux et tranquille.

Oh ! toi joli été, laisse couler la fontaine claire, au matin.

Pas de belles narrations, dissertations ?

Ne faut-il pas d'abord les laisser voir, s'exprimer, **osier**.

Leurs textes sont tout juste aussi bons que ceux des petits ?

C'est un éloge pour le début.

3. Je reçois depuis plusieurs années des journaux de classes de grands.

La qualité de leurs textes s'est, en moyenne, nettement améliorée.

Serait-ce que le maître s'est formé lui aussi, a dû se former ?

Que son sens du beau français — du français et du beau — s'est aiguisé, affiné ?

Part du maître, qui est avant tout influence,

constance dans l'influence.

Voici l'un de ces beaux textes de grands :

Poliez-Pittet, le 16-12-52.

Cher ami,

Adieu !

Dans quelques jours ce sera Noël. Je voudrais bien que tu viennes auprès de moi en ce grand jour, afin que nous puissions faire une jolie fête chez nous. Je suis déjà allé à la forêt couper un joli sapin et une brassée de branches de vuarne. J'ai monté une crèche miniature tout ornée de verdure enneigée. J'ai installé l'électricité dans ce petit sanctuaire. Vive Noël !

L'hiver est merveilleux ! Nous irons aussi faire un petit tour au bois ; c'est si beau les sapins et tous les arbustes recouverts de laine molle ; ça sent les oranges, et cela évoque l'immense solitude du Grand Nord.

J'attends impatiemment ton arrivée, et t'envoie mes plus affectueuses salutations.

Ton ami : Marius Dougoud (15 ans et demi).

Maîtres de grands élèves, je vous passe la parole, ou la plume. Moi, je suis mal placée pour parler, n'ayant eu que des classes de petits.

Lisette Badoux.

BIBLIOGRAPHIE

Waldorfädagogik und Staatschulwesen, par Ernst Kloss. Ernst Klett Verlag, Stuttgart.

Ernst Kloss, qui a écrit cet ouvrage à la demande des autorités américaines d'occupation de Stuttgart, fait une comparaison entre trois types d'écoles : les écoles de Rudolf Steiner (créées à Stuttgart même il y a un peu plus de trente ans), les écoles traditionnelles et les écoles dites nouvelles. L'auteur se fonde sur ses propres expériences, toutes vécues dans ces trois types d'enseignements. Il montre que les écoles Steiner réalisent la synthèse des deux autres types avec, en plus, un élément original — sorte de « troisième force » — dont il importe de tenir compte.

L'auteur s'applique enfin à montrer que les méthodes Steinériennes sont applicables dans les écoles d'Etat et pour le plus grand bien de ces dernières. Il signale que, dans le canton de Berne, plus de cent maîtres des écoles primaires officielles ont formé une association en vue d'étudier puis d'appliquer la pédagogie de Rudolf Steiner.

Souhaitons que cet ouvrage soit bientôt traduit en français.

F. N.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LE HARENG SAUR

*Il était un grand mur blanc — nu, nu, nu,
Contre le mur une échelle — haute, haute, haute,
Et, par terre, un hareng saur — sec, sec, sec.*

*Il vient, tenant dans ses mains — sales, sales, sales
Un marteau lourd, un grand clou — pointu, pointu, pointu,
Un peloton de ficelle — gros, gros, gros.*

*Alors il monte à l'échelle — haute, haute, haute,
Et plante le clou pointu — toc, toc, toc,
Tout en haut du grand mur blanc — nu, nu, nu.*

*Il laisse aller le marteau — qui tombe, qui tombe, qui tombe,
Attache au clou la ficelle — longue, longue, longue,
Et, au bout, le hareng saur — sec, sec, sec.*

*Il redescend de l'échelle — haute, haute, haute,
L'emporte avec le marteau — lourd, lourd, lourd,
Et puis il s'en va ailleurs — loin, loin, loin.*

*Et, depuis, le hareng saur — sec, sec, sec,
Au bout de cette ficelle — longue, longue, longue,
Très lentement se balance — toujours, toujours, toujours.*

*J'ai composé cette histoire — simple, simple, simple,
Pour mettre en fureur les gens — graves, graves, graves,
Et amuser les enfants — petits, petits, petits.*

Charles Cros (*Le Coffret de santal*).

Dès 12 à 13 ans.

(Ce texte doit être interprété avec un mélange d'humour et de fausse gravité.)

CIRCONFÉRENCE ET CERCLE

Suite (voir « Educateur » pages 95-97)

10. La roue arrière d'une bicyclette a 64 cm de diamètre. L'axe de cette roue porte une couronne dentée de 24 dents. La couronne dentée du pédalier a 48 dents. La chaîne passe, en ce moment, sur les 2 couronnes dentées. Quand les pédales font 1 tour complet, combien de tours fait la roue arrière et quelle est la distance parcourue ou développement de la bicyclette ? Quel sera le développement de cette bicyclette si, grâce à un « dérailleur », la chaîne passe maintenant sur la couronne dentée du pédalier et sur une couronne de 20 dents fixée sur l'axe de la roue arrière ? Même question si la couronne dentée de la roue arrière avait seulement 16 dents ? Des réponses

LEHRMITTEL S.A. - BALE

Maison suisse spécialisée en matériel d'enseignement et de démonstration

Matériel de projection

Organisme de vente du « Cliché Scolaire Suisse »

A partir du 25 février 1956 seront livrables les trois premières rangées de la nouvelle série de dias scolaires suisses, 5 X 5 cm, à savoir :

les cantons : GRISONS, TESSIN et VALAIS

et, à partir du 15 mars 1956, les séries spéciales :

LA VIE DU PAYSAN DE MONTAGNE et EMMENTAL (BE)

Extrait du restant de notre programme de projection — V-Dias en couleurs

Géographie

Afrique : Aspect et relief. Climat et végétation. Les animaux. Races, peuples et civilisation. Economie des indigènes. Economie moderne et civilisation.

Islande : Le pays. Homme et économie.

Allemagne : Gain de terrain côtier sur la mer. La digue. La Niederweser. Le bassin de la Ruhr. Le port de Duisburg. La province de Berg.

Finlande. Laponie. Suède. Groenland. Hollande. Espagne. Yougoslavie. Cartes géographiques sous forme de diapositifs, etc.

Zoologie

Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens. Poissons. Insectes. Araignées et crustacés. Mollusques. Vers. Animaux à piquants. Les éponges d'eau douce, les coraux, les polypes, etc.

Botanique

Riz : Plantation et récolte. L'étang. La plage. Marais. Plantes carnivores. Champignons. Parasitisme et symbiose des plantes. La forêt de conifères. La forêt de cupuliféracés.

Art et histoire de l'art

Art égyptien. Baroque et Rococo. Gothique. Chefs-d'œuvre picturaux. Ville médiévale, etc.

SCALA-Diapositifs de FLORENCE : Galleria degli Uffizi. Museo di S. Marco. Galleria dell'Accademia. Galleria Palatina, Palazzo Pitti. 800 Francese.

SAFU — Diapositifs (noir/blanc), programme complet.

Envois à l'examen sur demande.

Appareils de projection

de toutes sortes et accessoires

Le plus grand choix en cartes murales géographie-histoire.

(Westermann, Flemming, Perthes, Wenschow, etc.)

Sciences naturelles : squelettes humains, modèles anatomiques (Somso), préparations de tous genres (Schlüter). Technologies.

Physique-Chimie : Appareillages PHYWE, UTZ et autres.

Tableaux et images murales : plus de 400 sujets répartis sur tous les domaines.

Géologie-Minéralogie : Dr. KRANTZ et KOSMOS.

Tables d'expérimentation (pour instituteurs et élèves)

Armoires pour produits chimiques et matériel, etc. — salles de physique — laboratoires. Fabrication suisse KILLER — Wil/Turgi

Représentation exclusive pour la Suisse

Appareillages de production de courant et tableaux de commande universels SIEMENS. Fabrication suisse. Spécialement conçus pour écoles secondaires et professionnelles.

Catalogues et offres sur demande

à ce problème, trouvez un moyen d'augmenter le développement d'une bicyclette. En voyez-vous un autre ?

Rép. : 2 tours, 4,02 m ; 4,82 m ; 6,03 m ; diminuer le nombre de dents de la couronne fixée sur la roue arrière ; augmenter le nombre de dents de la couronne du pédalier.

11. Une porte cochère est formée d'un rectangle de 3 m de haut sur 2 m de large surmonté d'un demi-cercle. Calculer la surface de cette porte cochère ? On doit la peindre à trois couches et la peinture à trois couches coûte fr. 3.50 le m^2 . La porte étant peinte des deux côtés, quelle est la dépense ?

Rép. : 7,57 m^2 ; fr. 52.99 (fr. 53.—).

12. On veut fabriquer une cible pour jeu de fléchettes. On prend pour cela un disque de bois de 16 cm de diamètre sur lequel on trace un premier cercle de 6 cm de rayon, un deuxième cercle de 4 cm de rayon et un dernier cercle de 2 cm de rayon. Reproduisez le dessin de la cible. On peint le cercle central en rouge, la première couronne autour de ce cercle en blanc et la deuxième couronne en bleu. Calculez la surface peinte en rouge, la surface peinte en blanc, la surface peinte en bleu et la surface non peinte ? Remarquez que la deuxième réponse est le triple de la première, que la troisième est cinq fois la première et la dernière sept fois la première. Pouvez-vous expliquer cette remarque ?

Rép. : 12,56 cm^2 ; 37,68 cm^2 ; 62,80 cm^2 ; 87,92 cm^2 ; oui car la première réponse est 4 fois 3,14 tandis que la deuxième est 16 fois 3,14 ; 4 fois 3,14 ou 12 fois 3,14 c'est-à-dire 3 fois la première, etc.

13. On veut transformer un terrain rectangulaire de 70 m de longueur sur 50 m de largeur. Pour cela, on trace, au centre du rectangle, une pelouse de 30 m de diamètre et, à chaque angle, une pelouse en quart de cercle dont le centre est le sommet du rectangle et le rayon 15 m. Dessiner la figure en prenant 1 cm pour 5 m. Le reste du terrain est sablé pour devenir allée. Calculer la surface des pelouses et la surface des allées sablées ? Calculer le prix de revient de la transformation si le m^2 de pelouse revient à fr. 1.50 et le m^2 d'allée à fr. 1.25.

Rép. : 1 413 m^2 ; 2 807 m^2 ; fr. 4 728.25.

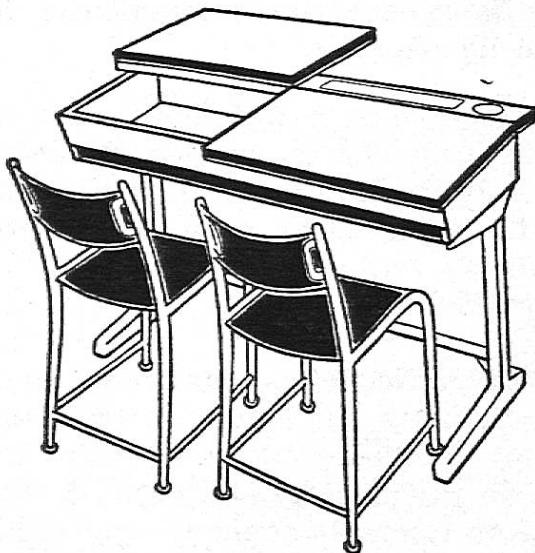
14. Construire un triangle rectangulaire BAC dont l'angle droit est en A et dont les côtés AB et AC mesurent respectivement 6 cm et 8 cm. Mesurer le côté BC et désigner son milieu par O. Construire la demi-circonférence de centre O passant par B et C. Vérifier qu'elle passe par A. Construire les demi-circonférences de diamètres AB et AC à l'extérieur du triangle. Hachurer la surface comprise entre ces 2 demi-circonférences et la demi-circonférence de diamètre BC. Calculer la surface hachurée. Remarquer qu'elle est égale à celle du triangle ABC.

Rép. : surface = 24 cm^2 .

Daniel Courtin.

Mobilier scolaire

... et ce qu'en pensent les commissions scolaires



« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & Cie S.A. Biglen (Berne)
Tél. (031) 68 62 21

VOYAGES DE PAQUES

8 jours	Paris - Rome - etc.
10 jours	Madrid - Barcelone
14 jours	Tour d'Italie
16 jours	Tour d'Espagne
18 jours	Tour d'Espagne spécial partie en avion

CULTURE & TOURISME

15, rue du Midi

Lausanne

Fr. 180.-	
à 250.-	
Fr. 360.-	
Fr. 325.-	ÉTÉ
Fr. 560.-	voyage Danemark -
Fr. 700.- etc.	Suède 14 jours
	Fr. 345.-



GÉOMÉTRIE**Série 1**

1) Un disque de métal mesure 30,8 cm. de périmètre. Quel est son rayon ? $\pi = \frac{22}{7}$.

2) Une roue de brouette mesure 20 cm de rayon. Quelle distance a-t-elle parcourue quand elle a fait 480 tours ? $\pi = 3,14$.

3) Deux cercles concentriques sont espacés de 75 cm. Le plus grand mesure 25,12 m. de circonférence. Quel est le rayon du petit ? $\pi = 3,14$.

4) Une pelouse circulaire a 37,68 m. de pourtour A l'extérieur de cette pelouse on pose un grillage dont la longueur est les $\frac{7}{6}$ du pourtour. A l'intérieur de la pelouse et à 50 cm du bord on plante une rangée de géraniums espacés de 22 cm. les uns des autres. A 25 cm. de ceux-ci et vers le centre on plante une rangée de giroflées espacées de 21 cm. On demande : 1. à quelle distance de la pelouse se trouve le grillage ; 2. combien de géraniums et de giroflées faudra-t-il se procurer ? ($\pi = 3,14$)

5. Deux cercles sont concentriques. L'un mesure 8,4 cm de diamètre. Le rayon du deuxième est les sept sixièmes du rayon du premier. Quelle est la différence entre les deux circonférences ? ($\pi = \frac{22}{7}$.)

6) La circonférence d'un cercle et le périmètre d'un rectangle sont équivalents. Celui-ci mesure $66,5 \text{ m}^2$ de superficie et sa largeur 7 m. Quel est le diam. du cercle ? ($\pi = 3 \frac{1}{7}$.)

7) Une cocarde est formée de trois cercles concentriques. Le rayon du second mesure 5 cm de plus que le rayon du premier et 2 cm de moins que le rayon du troisième. Ensemble les trois rayons mesurent autant que le périmètre d'un carré ayant une superficie de 81 cm^2 . Quelle est la circonférence de chaque cercle ? ($\pi = 3,14$.)

Série 2

1. Un square a la forme d'un triangle de 31,4 m. de base. Au centre se trouve un bassin de 2,5 m. de rayon. La surface du bassin représente $\frac{1}{20}$ de la surface du square. On demande : a) la circonférence du bassin ; b) la hauteur du triangle ; c) la surface comprise entre le triangle et le cercle. ($\pi = 3,14$.)

2) A la foire, Jean-Marc est monté sur un manège d'automobiles. Sa voiture est à 5 m. du centre du manège. Jean-Marc a tourné pendant quatre minutes en faisant 25 tours en tout. Quel chemin a-t-il parcouru et quelle a été sa vitesse horaire moyenne ? ($\pi = 3,14$.)

3) Deux cercles concentriques ont respectivement 46 et 30 cm de diamètre. Quelle est la surface de la couronne qui les sépare ? ($\pi = 3,14$.)

4) Un tube de fer a 60 cm. de long, 6 cm. de grand diamètre et 0,5 cm. d'épaisseur. Quelle est la surface de la couronne de base ? Quel est le poids du tube si la densité est de 7,8 ? ($\pi = 3,14$.)

5) Quelle est la différence entre la surface d'un cercle de 4 m. de diamètre et la surface de l'hexagone inscrit dans ce cercle ? (Apothèse = 1,73 m.)

6) Quelle est la surface d'une porte en plein-cintre dont la largeur est de 2,4 m. et la hauteur totale 3,8 m. ? (Dessin.)

M.

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES!

O
B.

RENSEIGNEMENTS: GUICHET MOB, MONTREUX, TÉLÉPHONE 62854

Tous les dimanches: par tous les trains avant

8 heures du matin: Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20,
Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80.

Tous les jeudis et samedis: par les trains

de 6 h. 29 et 8 h. 44 de Montreux: Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.90.

ROCHERS DE NAYE

Jours ouvrables jusqu'au 24 mars 1956

Les billets de sport à Fr. 18.60 dès Genève, Fr. 12.30 dès Lausanne, Fr. 9.60 dès Montreux/Territet, Fr. 7.75 dès Glion et Fr. 7.10 dès Caux donnent droit à une journée de libre circulation sur le skilift de Naye.



Un cadeau !

Veuillez m'envoyer les œuvres suivantes (souligner dans la liste — 3 volumes pour 7 fr.):

Anastasi: *Pipetta*, Fr. 2.50 - Vulliemin: *L'Esprit souffle*, Fr. 3.- - Chambrier: *Sibylle*, Fr. 2.50 - Zahn: *Le Dissimulateur*, Fr. 2.50 - Cladel: *L'Enfant sauvage*, Fr. 3.20 - Daudet: *Tartarin sur les Alpes*, Fr. 3.- - Lamartine: *Christophe Colomb*, Fr. 2.80 - Sand: *François le Champi*, Fr. 2.80 - Daudet: *Lettres de mon Moulin*, Fr. 3.20 - Balzac: *La Vendetta*, Fr. 2.70.- - Daudet: *Contes*, Fr. 2.50 - Balzac: *La Maison du Chat qui pelote*, Fr. 2.80 - Arène: *La Chèvre d'Or*, Fr. 3.20 - Bengtsson: *Orm le Rouge* - Fr. 3.60 - Burnand: *Châteaux en Espagne*, Fr. 3.60 - Barthelemy: *Chez le Dr Schweizer*, Fr. 3.30 - Ramuz: *Les Signes parmi nous*, Fr. 3.35 - Reuze: *Le Véritable Robinson Crusoe ou La vie étonnante d'Alexandre Selkirk*, Fr. 3.60 - Londres: *Pêcheurs de Perles*, Fr. 3.60 - Ramuz: *La Guerre dans le Haut Pays*, Fr. 3.35 - Tourguenoff: *Assia*, Fr. 2.85 - Prestre: *La Piste de l'Or* Fr. 3.30 - Ramuz: *Derbhorence*, Fr. 3.90.

Nom _____

Adresse _____

Bulletin à retourner à M. Zahnd, Secrétaire de «Plaisir de lire»,
Clochetons 19 Lausanne Téléphone (021) 24 03 93

7) Pour faire la porte d'une remise voûtée, on construit un portail en forme d'un rectangle surmonté d'un demi-cercle. La longueur de la porte est de 2,40 m. et la hauteur totale de 4,10 m. Quel est son prix de revient si le mètre carré de planche coûte 3 francs ? On perd un dixième du bois au cours du travail, et la serrurerie et la peinture reviennent à 14,80 fr.

Série 3

1) Un château d'eau cylindrique mesure 3,50 m. de diamètre à la base. Tout autour on cimente un glacis large de 84 cm. A combien revient le travail, à raison de 5 fr. le m^2 . ($\pi = \frac{22}{7}$.)

2) Un jardinier prépare un parterre carré de 5,80 m. de côté. Dans ce carré, il inscrit un cercle puis il trace quatre arcs de cercles en prenant pour centre les quatre coins du Carré et pour rayon la moitié du côté du Carré. Dans l'espace situé près des angles il sème du gazon ; dans les fuseaux, il plante des jacinthes et au centre des tulipes. Sur le périmètre du cercle et le long des arcs de cercles, il met des plantes grasses espacées de 20 cm. On demande : 1. la surface du gazon ; 2. la surface plantée en jacinthes ; 3. celle où se trouvent les tulipes et le nombre de plantes grasses.

3) Pour construire une piste de course à pied, on dispose d'un terrain rectangulaire de 120 m. sur 70 m. La piste longera les bords et aura les angles arrondis (un quart de cercle de rayon extérieur 20 m. et rayon intérieur 14 m.) Sa largeur sera de 6 m. Quelle sera la distance parcourue en un tour par un athlète qui court à 20 cm. du bord intérieur ? (Croquis.)

4) Un chemin de fer à voie étroite fait une courbe de 27 m. de rayon extérieur. L'arc mesure 30° . Sachant que le rail pèse 55 kg. au mètre, on demande le poids du métal employé pour faire cette courbe.

5) L'angle d'un trottoir forme un arc de cercle de 72° et de 4,9 m. de rayon intérieur. Largeur de la bordure 14 cm. On demande le volume du bloc de maçonnerie nécessaire à sa confection si la hauteur est de 350 mm. $\pi = \frac{22}{7}$.

6) Une table mesure 1,30 m. sur 0,90 m. Elle a la forme d'un rectangle dont les 4 angles sont arrondis en quarts de cercle de 7 cm. de rayon. Quelle est la superficie de la table ? $\pi = 3\frac{1}{7}$.

7) Dans un disque de carton de 1,76 m. de circonférence, on découpe le plus grand Carré possible. Quelle sera la surface des déchets ? $\pi = 3\frac{1}{7}$.

Réponses :

Série 1 : 1) 4,9 cm. — 2) 602,88 m. — 3) 3,25 m. — 4) à 1 m. ; 157 géraniums ; 159 giroflées. — 5) 44 cm. — 6) 10,5 m. — 7) 50,24 cm. ; 81,64 cm. ; 94,20 cm.

Série 2 : 1) 15,70 m. ; 25 m. ; 390,5375 m^2 . — 2) 785 m. et 11,775 kmh. 3) 954,56 cm^2 . — 4) 8,635 cm^2 et 4041,18 g. — 5) 2,18 m^2 . — 6) 8,5 m^2 . — 7) 45,22 fr.

Série 3 : 1) 53,70 fr. — 2) giroflées et tulipes 7,2326 m^2 ; jacinthes 19,1748 m^2 ; 180 plantes grasses. — 3) 309,176 m^2 . — 4) 1525,48 kg. — 5) 0,306152 m^3 . — 6) 1,1658 m^2 . — 7) 896 cm^2 .

Question :

QUELLE DIFFÉRENCE FAIT-ON ENTRE LES ATOMES ET LES MOLÉCULES ?

Réponse :

Il faut comprendre qu'on appelle **corps pur** toute substance qui n'est pas un mélange, c'est-à-dire que l'on peut diviser en parties très petites qui ont toutes les mêmes propriétés chimiques et physiques. C'est, par exemple, le cas de l'eau, du sel, de l'alcool, du fer, de l'oxygène, etc. Toutefois, on ne saurait pousser indéfiniment la fragmentation d'un corps pur. On atteint une certaine limite constituée par des particules de ce corps toutes identiques entre elles, les **molécules**; les molécules ne sont pas insécables et on pourrait encore les fragmenter, mais leurs morceaux ne seraient pas nécessairement identiques entre eux et en tous cas, il ne posséderaient pas les propriétés physiques et chimiques des molécules dont ils proviendraient. Ces morceaux de molécules sont les **atomes**.

La distinction entre molécules et atomes permet de comprendre la différence qui existe à notre échelle entre deux sortes de corps purs : les **corps simples** et les **corps composés**. Non seulement toutes les molécules d'un **corps simple** sont identiques entre elles, mais encore tous les atomes qui composent toutes ses molécules sont identiques entre eux. C'est, par exemple, le cas du fer, de l'oxygène, du carbone, du néon, de l'uranium, etc. On peut donc parler non seulement de molécules de fer, mais également d'atomes de fer, quoique les propriétés de ces derniers soient déjà très différentes de celles d'un morceau de fer, alors que les propriétés d'une molécule de fer ne sont autres que celles d'un très petit morceau de fer.

Par contre, si toutes les molécules d'un **corps composé** sont identiques, l'une quelconque de ces molécules est formée d'atomes différents. Par exemple, n'importe quelle molécule d'eau est formée de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène; n'importe quelle molécule de sel est formée d'un atome de chlore et d'un atome de sodium; n'importe quelle molécule d'alcool est formée de deux atomes de carbone, de six atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène; n'importe quelle molécule d'acide sulfurique est formée d'un atome de soufre, de 4 atomes d'oxygène et de 2 atomes d'hydrogène, etc. On peut donc parler d'une molécule d'acide sulfurique, mais non d'un atome d'acide sulfurique. La différence profonde qui sépare les propriétés de l'atome de celles de la molécule est illustrée par le fait que les molécules de chlore (formées chacune de 2 atomes de chlore) et les molécules de sodium (formées chacune de 2 atomes de sodium) sont, les unes et les autres, des poisons violents, alors que les molécules de chlorure de sodium (formées chacune d'un atome de chlore et d'un atome de sodium) constituent un aliment indispensable à l'entretien de la vie : le sel.

Enfin, on sait depuis plus d'un demi-siècle que les atomes — qui sont des morceaux de molécule — ne représentent pas la limite ultime de la division de la matière. Ils peuvent être fragmentés en morceaux plus petits qui sont les électrons négatifs (ou négatons) et les noyaux atomiques, ces derniers pouvant, à leur tour, être subdivisés en protons et neutrons.

Unesco.

CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

Ecole Secondaire, Le Locle :

« ... Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations. »

Ecole Secondaire, Neuchâtel :

« ... Vos démonstrations "A l'avant-garde du progrès" que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée. »

Les expériences suivantes font partie du programme :

- La scie en papier
- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant « Freon »
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction
- Explosion de poussière



Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand. »

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.

Département des relations publiques
Tél. (032) 2 61 61 Biel/Bienne

Aussi pour sociétés, clubs etc.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux



LA « NATIONALE »
Vie

Agent Général :
G. GUILLET
Avenue de France 34
Lausanne

Fondée à Paris en **1830**. — Etablie en Suisse depuis **126 ans**.
Toutes assurances sur la Vie et rentes viagères. Conditions les plus modernes
et les plus avantageuses.
Direction pour la Suisse : **Lausanne 8, Grand-Chêne**

Joignez l'utile à l'agréable en choisissant comme but d'excursion pour votre
course d'école, le

JARDIN ZOOLOGIQUE DE BALE

Nombreux spécimens d'animaux rares tels que : gorille, orang-outang, chimpanzés, rhinocéros indien, girafes, okapi, éléphants, etc.

PRIX D'ENTRÉE : Enfants jusqu'à 16 ans Fr. .60 Adultes Fr. 1.50
Ecoliers jusqu'à 16 ans (en groupe) Fr. .50 en groupe 25-100 pers. Fr. 1.20
Elèves de 16 à 20 ans (en groupe) Fr. 1.— plus de 100 pers. Fr. 1.—

Les chefs de course peuvent, en tout temps, s'occuper des billets collectifs à la caisse.

Grand restaurant dans le jardin. Demandez les offres spéciales pour sociétés.



LES PRODUITS DIÉTÉTIQUES

PHAC
GLAND

**SONT UNE VRAIE SOURCE
DE SANTÉ POUR PETITS ET
GRANDS. ADOPTEZ-LES !**



**APÉRITIF
DIABLERETS**
AUX PLANTES DES ALPES

MONTREUX, 3 mars 1956

XCII^e année — N° 9

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Voyage d'étude

sous la conduite de M. Chantren
du 30 mars au 8 avril 1956

BELGIQUE/HOLLANDE/RHENANIE

Demandez le programme à
l'Agence de Voyages

LAVANCHY & C°., S.A.

LAUSANNE

16, place Saint-François
Tél. 22 81 45

VEVEY

18, rue du Simplon
Tél. 5 50 44

Le Département de l'Instruction publique de Genève nous a chargés de la diffusion de l'ouvrage suivant:

S. ROLLER

Tableaux de conjugaison française

Un volume de 104 p., broché Fr. 2.50

Ce petit manuel, facile à consulter et utilisable aux degrés primaire et secondaire, présente la conjugaison complète de 10 verbes, 93 tableaux condensés permettant de conjuguer tous les verbes non défectifs, la conjugaison de 36 verbes défectifs et un index alphabétique de 760 verbes. L'auteur inaugure ici une méthode de rationalisation de l'enseignement de la conjugaison, basée sur l'établissement de catégories, de règles et de formes flexionnelles et appelée à faire date et autorité.

E. Lasserre et J. Grandjean **L'étude du verbe** 6^e édition *Fr. 6.-*

La seule traitant à fond du sujet

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH